

# HST-2470 - Droit, justice et société au Québec, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

---

Hiver 2020

Responsable : **Donald FYSON**

## Objectifs

- acquérir une vue d'ensemble de l'histoire sociale du droit et de la justice au Québec, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ;
- situer cette histoire dans le contexte plus large de l'évolution historique du Québec et, plus généralement, de l'Occident ;
- se familiariser avec les concepts, les sources et les méthodes de l'histoire du droit et de la justice.

## Contenu

Ce cours offre un large survol de l'histoire sociale du droit et de la justice au Québec, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'approche est axée davantage sur l'histoire sociojuridique que sur l'histoire positiviste classique du droit. Le cours se penche autant sur le droit civil que pénal.

Parmi les thématiques abordées :

- le droit et la justice autochtones
- l'implantation et l'adaptation de la justice européenne en contexte colonial
- l'impact du changement d'empires et de métropoles juridiques
- le développement du bijuridisme et du métissage juridique
- le contexte social, économique, politique et culturel de l'évolution du droit, des institutions juridiques et de la police
- la transformation des peines
- l'impact du genre, de la race et de l'ethnie sur le rapport au droit et à la justice
- la mutation de la culture juridique
- les représentations populaires de la justice.

## Fonctionnement

Le cours prend la forme d'exposés magistraux. Il est structuré d'abord de manière chronologique et ensuite de manière thématique. Les cinq sections chronologiques du cours sont :

- Droit et justice dans les sociétés autochtones
- Droit et justice français en terre coloniale, 1608-1759
- La rencontre des droits et la justice métissée, 1759-1866
- Droits et justices nationales, 1866-1960
- La « modernisation » du droit et de la justice, 1960-

Chaque section comprend une, deux ou trois séances. Chaque séance aborde deux ou trois thématiques différentes.

## Évaluation

- examen de mi-session : 20%
- dissertation : 40%
- examen final : 40%

## Lectures obligatoires

Pour chaque séance, des lectures obligatoires devraient être complétées. Ces lectures feront partie de la matière pour les examens. Certaines des lectures obligatoires pourraient être en anglais.

## Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera disponible sur le site Portail du cours.

---

[Compétence langagière](#)

[Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental](#)

[Politique d'évaluation des études](#)

[Politique d'évaluation du français](#)

[Politique sur le plagiat](#)

[Politique de révision de notes](#)

[Évaluation du cours](#)